

LA GAZETTE DE
**MAGNAC
BOURG**



FEVRIER 2016

STYLE DE VILLE
**MUR
À ROUFFIGNAC**

NOTRE TEMPS
**HOMMAGE
AU GÉNÉRAL
MALABRE**

ON EN PARLE
**LES ECO-POINT
PROPRES !**

SPÉCIAL NOUVEL AN VŒUX DU MAIRE 2-3

**HIVER
EN DOUCEUR**

BONNE ANNÉE 2016 !

par Charles Bezot, Maire

Mesdames et Messieurs .

Tout d'abord je voudrai vous remercier de votre présence, ici ce soir, qui témoigne de votre intérêt pour la vie municipale, car en effet compte tenu de nos conditions climatiques actuelles, c'est un effort de s'extraire de son confort domestique pour venir participer à la vie locale, même si tout effort méritant récompense, quelques agapes bien méritées viendront clôturer notre exercice.

2015 s'est donc terminée comme elle avait commencé dans un contexte d'at-tentats secondaire à l'émergence aux Moyen Orient de mouvements islamistes radicaux, qui exportent leur problématique et cherchent à déstabiliser les grandes démocraties, en particulier la société française, déjà affaiblie par une crise économique devenue endémique et la mondialisation.

Ces phénomènes, dont la genèse nous est étrangère, mettent en péril les acquis sociaux obtenus à la faveur de la postérité économique, que nous avons connu après de la seconde guerre mondiale.

Cette conjonction de mondialisation et de crise financière mettent en péril notre protection sociale, nos emplois, nos retraites, notre système éducatif, comme en témoigne l'accroissement de notre dette nationale qui désormais a dépassé les 2 000 milliards d'euros, mais aussi la dette cumulée des entreprises dont on ne parle pratiquement jamais qui a dépassé les 1 200 milliards d'euros.

Alors il faudrait réformer notre société et c'est ce que pensent tous les économistes de France, de Navarre et de Catalogne et

c'est ce que les politiques ont tant de mal à dire. Car réformer c'est généralement réduire les acquis, et c'est politiquement difficile car impopulaire, surtout quand les caisses de l'état et de ses entreprises nationales sont vides.

Ainsi loin des idéologies désuètes ce sont bien les réalités économiques qu'il convient d'affronter et non des clivages politiques et des divisions de sensibilité qui paraissent aussi obsolètes que dérisoires.

Certains pensent que c'est en se retirant de la construction européenne que nous trouverons le salut. Ils se trompent lourdement.

Une sortie de l'Europe verrait immédiatement apparaître une inflation galopante, la disparition des subventions européennes surtout dans une région agricole comme la notre ou la PAC est un soutien conséquent aux exploitants. Je vous laisse imaginer la catastrophe face à la concurrence internationale. Immédiatement également le doublement de notre dette, l'impossibilité de trouver sur les marchés internationaux à emprunter à des taux modiques, la fuite des capitaux étrangers qui je vous le rappelle détiennent la majorité du tissu industriel français, et au final l'explosion du chômage, la ruine des entreprises et des agriculteurs. L'immobilier déjà en situation difficile n'irait guère mieux, criblé de taxe, sans soutien bancaire et sans investisseur.

La suite vous la devinez. Grèves, troubles sociaux, misère et à la fin de la fin un probable homme providentiel pour «mettre de l'ordre»

Ce jour là mes amis nous pourrons tous



pleurer dans nos chaumières, il sera trop tard pour la démocratie !

Alors je sais, ce discours de Cassandra n'enchant personne, mais outre que Cassandra avait raison, l'histoire en ce domaine est riche de précédents que nous devrions tous méditer et tout particulièrement en un pays de résistance comme Magnac.

Et a bien y réfléchir nous avons en France, grâce à notre système social été protégé de la violence de la crise, que je sache, ni les retraités ni les fonctionnaires français n'ont vu leurs retraites et pensions amputées de 30%, contrairement aux pays du sud de l'espace Schengen.

Les derniers gouvernements de droite puis de gauche ont certainement pris conscience trop tardivement de la gravi-



té des menaces, en particulier terroristes, mais cela n'est pas une raison pour aller de Charybde en Scylla. Il semble d'ailleurs, dans ce domaine, s'être établi un consensus dans la prise de conscience dont nous pouvons que nous réjouir et espérer qu'il sera les prémices à une vision économique plus consensuelle de nos édiles.

Vous l'aurez compris c'est de démocratie que nous parlons et à l'heure où les votes pour des partis extrêmes ont atteint le tiers des suffrages lors des récentes élections régionales, ces quelques vérités méritent d'être rappelées afin que le temps et l'humeur du moment ne fasse pas oublier l'essentiel, et que les citoyens que nous sommes ne soient pas les victimes d'un jeu de dupes.

Ces préoccupations économiques et politiques peuvent évidemment paraître éloignée de nos tracas quotidiens et de nos problématiques personnelles, elles n'en sont pas moins essentielles car déterminent le cadre de notre activité locale et en particulier déterminent la nature de l'intervention et de l'engagement des élus locaux.

Ces mêmes élus locaux pendant l'année 2015 se sont employés à développer un certain nombre d'actions que je vais maintenant vous commenter : installation de la vidéo-protection, réfection des cloches de l'église, effacement des réseaux à Caux, réfection de la toiture de la Mairie, installation de radars pédagogiques, études techniques sur l'aménagement de la "Place Donnet", installation

Le samedi 9 janvier 2016

d'un panneau d'affichage lumineux, achat de terrains à Leyssenne, achat immobilier en face de l'école...

Pour 2016 les orientations des actions de vos élus locaux sont les suivantes : achèvement du P.L.U., réalisation des travaux « Place Donnet », étude relative à l'assainissement à Caux, réalisation de quatre pavillons pour personnes âgées dans le bourg, mise en place de compteurs de secteurs sur le réseau d'eau potable, création d'un parking de covoiturage à l'échangeur de l'autoroute, réalisation des travaux à l'Office de tourisme, réfection de la signalisation au sol sur la voirie, réfection de la route du Moulin, mise en service de la bibliothèque, réfection des menuiseries extérieures à la mairie...

TRAVAUX

MOULIN DE ROUFFIGNAC

LA RÉFECTION DU MUR DE SOUTÈNEMENT DE LA ROUTE, UN JEU D'ENFANT.



Pour réaliser ces travaux, l'entreprise Lascaux de Château Chervix à empilé des gros blocs préfabriqués en béton

Empilables et modulables, ces blocs en béton, avec leur système d'emboîtement (ergots) sont inspirés du célèbre jeu pour enfants. Robustes, ces murs-poids vous offrent des possibilités multiples. Ces travaux ont été financés par la communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne.



ÉQUIPEMENT

UN PANNEAU LUMINEUX D'INFORMATIONS SUR LA PLACE DONNET



Afin de répondre à une demande croissante d'outils de communication, la commune a décidé d'installer un panneau électronique d'informations. Il permet la diffusion quotidienne d'informations municipales et associatives et résulte également d'une volonté municipale de préserver le cadre de vie, en luttant contre l'affichage sauvage et les nuisances visuelles. Ce panneau est également ouvert aux associations communales qui souhaitent faire part des manifestations publiques qu'elles organisent.

JEUNES DE 16 À 25 ANS

UN ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL

La **Mission Locale Rurale** assure une mission de service public et offre un accompagnement socio-professionnel aux jeunes de 16 à 25 ans non scolaires. Elle est présente en Haute Vienne sur 4 antennes (Aixe sur Vienne, Saint Junien, Saint Yrieix la Perche et Bellac) et 14 Permanences. Vous avez moins de 26 ans, vous n'êtes plus scolarisé, vous recherchez un emploi, une formation, un contrat en alternance, des conseils sur votre orientation professionnelle...venez nous rencontrer !

Un conseiller vous proposera un accompagnement individuel, des conseils personnalisés, des ateliers collectifs, l'accès à des formations, des rencontres avec des employeurs, des stages en entreprise et un appui pour négocier votre futur emploi. Vous bénéficierez aussi de son aide dans votre recherche de logement, votre accès à la mobilité (location de scooters, accès aux transports en commun, aides à l'obtention du permis de conduire), l'accès à vos droits dans le domaine de la santé et à un réseau pour la vie quotidienne (sport, loisirs, culture)...

Depuis avril 2015, la Mission Locale s'engage dans l'expérimentation Garantie Jeunes. Vous êtes sans ressource ou vous avez des ressources très modestes (inférieures ou égales au RSA), vous n'êtes ni scolarisé, ni en emploi, ni en formation et sans soutien familial, vous avez entre 18 et 25 ans et vous voulez travailler ; la Garantie Jeunes permet un socle de ressources de 461,26€ par mois dans le cadre d'un accompagnement vers l'emploi pendant 12 mois.

Permanence à Saint-Germain-les-Belles

1^{er} et 3^{ème} Mardi après-midi . Pour convenir d'un rendez-vous : contacter la Mission Locale Rurale au 05 55 08 27 98

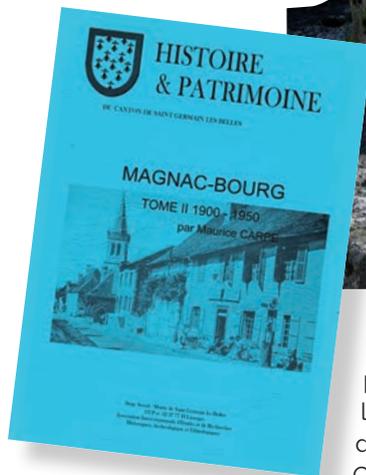
HISTOIRE

LE 5 JUIN 1944

LES TEMPS OUBLIÉS...

Un avis d'obsèques publié dans le "Populaire du Centre" à la fin du mois de Novembre nous apprenait la mort du Général MALABRE et ses racines Limousines.

Pour plus de détails, consulter l'ouvrage de Maurice CARPE sur Magnac (Tome II 1900-1950), en vente à l'Office de Tourisme.



Il n'est donc pas inutile de rappeler que le 06 juin 1944 un groupe de maquisards, en quête d'essence, avait dressé sur la Nationale, au niveau de la Place de la Pharmacie, un barrage pour intercepter un camion citerne.

Les résistants avaient l'ordre de ne pas faiblir.

Tous attendent... un ronflement se manifeste et apparaît, en haut du Bourg, non le camion attendu mais un convoi de

la gendarmerie de Vichy, précédé d'une 202 dans laquelle se trouve le chef de détachement. C'est la stupéfaction ! Les doigts sur la gâchette ... l'ordre de tirer ne vient pas et c'est le soulagement lorsque le lieutenant MALABRE décide de dévier son convoi sur la route de la gare avant de s'arrêter 200 m. plus loin en face du château de la Bastide.

Le capitaine GRELON pour le Maquis et le jeune officier parlementent. Après consultation de ses hommes, le lieutenant MALABRE qui n'a pas eu connaissance du message du Général de Gaulle demandant aux forces armées de la police de Vichy de rejoindre la Résistance, prend la décision de rejoindre les troupes du colonel GUINGOUIN.



Ce sera Albert FAYE de Lardimalie qui aura l'honneur de conduire les 180 GMR à SUSSAC pour renforcer la Résistance. Magnac-Bourg venait d'échapper à un terrible massacre...

Le 05 juin 1994, 50 ans plus tard, la Municipalité organise une cérémonie commémorative de cet événement.

A cette occasion est inaugurée une stèle rappelant le ralliement des 180 gendarmes au Maquis, en présence de nombreux résistants, de Georges GUINGOUIN et du Général MALABRE.

Puissent ces quelques lignes être une marque de remerciement et un hommage à celui dont le bon sens, l'honneur et le courage a sauvé Magnac (4 jours avant Oradour) d'une terrible tragédie...



PROFESSIONNELS

LE MARCHÉ DE NOËL

NOUVELLE INITIATIVE BIEN RÉUSSIE



C'était l'effervescence samedi soir à Magnac à l'occasion du tout premier marché de Noël organisé par l'association des commerçants et artisans les « Pros de l'Issaure ».

La place Donnet toute illuminée était chaleureuse en cette soirée d'hiver.

Après le concert de l'au-mônerie à l'église, les ballades en calèche, les spectacles de magie, les jeux pour enfants, les manèges des forains et les étales des producteurs et commerçants, ont attiré une grande affluence.

Un attroupement d'enfants et de parents devant

la maison du Père Noël montrait que le personnage le plus important de la soirée était là, et qu'une photo avec lui était indispensable.

Un repas en musique sous un chapiteau chauffé a clôturé cette belle soirée.

Rendez-vous est pris pour recommencer ce marché de Noël l'année prochaine.

PROPRETÉ

LES ECO-POINTS NE SONT PAS DES DÉPOTOIRS

Depuis quelques temps les dépôts de déchets autour des éco-points ont fortement diminué facilitant ainsi le travail de nos cantonniers. Est-ce un effet des caméras ? On n'ose y croire.

Certains ont encore l'habitude de déposer des cartons volumineux autour des bacs devant les recevoir. Les déchetteries sont là pour ça.

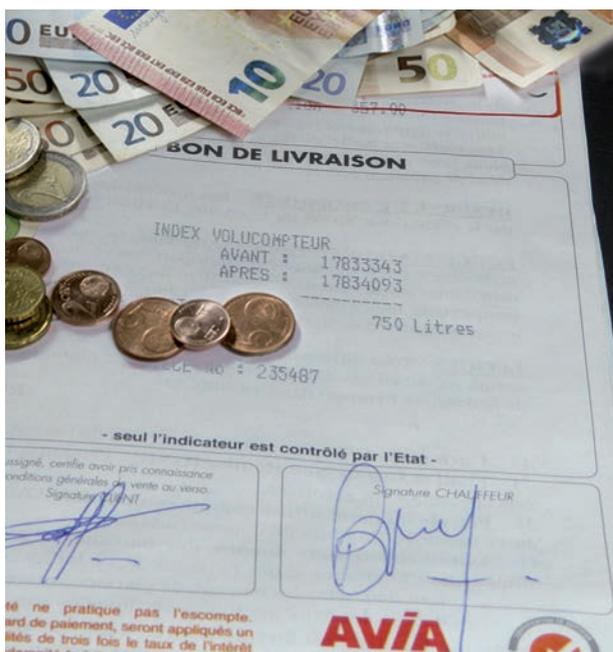
Le Conseil Municipal a décidé d'avertir dans un premier temps ces contrevenants avant de devoir porter plainte. Ce n'est pas un "flicage", juste un geste citoyen.



Les photos prises maintenant (en haut) et avant (en bas).

ASTUCES

SE REGROUPER POUR FAIRE BAISSER LES PRIX



Depuis 2013, la Commune de MAGNAC-BOURG a mis en place un groupement de commande pour le fioul domestique. L'adhésion à ce groupement se fait gratuitement en signant une convention disponible en mairie. Les commandes s'effectuent tous les deux mois environ.

À ce jour 104 foyers sont inscrits sur notre listing.

Depuis fin 2014, la Commune de VICQ SUR BREUILH a rejoint notre groupement.

Pour information, en 2015, 158 000 litres d'ordinaire et 111 250 litres de supérieur ont été commandés.

Les personnes intéressées peuvent se renseigner en Mairie pour faire partie à tout moment de notre groupement.

Les ayants droit ne peuvent être que les habitants de la Commune au sens strict des limites cadastrales.

AGENDA

- ▶ **28 février** : Repas des aînés
- ▶ **05 mars** : Soirée année 80 – Amicale de Caux
- ▶ **20 mars** : Zumba de l'APEI
- ▶ **25 mars** : Quête des œufs
- ▶ **02 et 03 avril** : Représentation de l'OCTHEA
- ▶ **10 avril** : Repas de printemps - Amicale des retraités
- ▶ **16 avril** : Loto de l'ACCA
- ▶ **24 avril** : 25^{ème} Bourse multi-collection

D'autres manifestations sont disponibles sur le site Internet de l'Office du Tourisme :

otissaure.boonzai.com

NOUVEAUX HORAIRES DES DÉCHETTERIES

Les déchetteries sont des équipements de plus en plus fréquentés, qui répondent à un besoin réel des habitants. Au 1^{er} janvier 2016, les périodes d'ouverture des déchetteries s'élargissent.

	CHÂTEAU-CHERVIX		PIERRE-BUFFIÈRE		SAINT-GERMAIN-LES-BELLES	
	ÉTÉ	HIVER	ÉTÉ	HIVER	ÉTÉ	HIVER
LUNDI	8H - 11H45	8H - 11H45			8H - 11H45	8H - 11H45
			14H - 16H45	14H - 16H45	14H - 17H45	13H30 - 17H15
MARDI						
MERCREDI	8H - 11H45	8H - 11H45			8H - 11H45	8H - 11H45
			14H - 17H45	13H30 - 17H15		
JEUDI						
			14H - 16H45	14H - 16H45		
VENDREDI					8H - 11H45	8H - 11H45
					14H - 17H45	13H30 - 17H15
SAMEDI	8H - 11H45	8H - 11H45	9H - 11H45	9H - 11H45	8H - 11H45	8H - 11H45
			14H - 17H45		14H - 17H45	13H30 - 17H15

Horaires ETE (mai à octobre) et HIVER (novembre à avril).

Déchetterie fermée

CARNETS

ILS SE SONT MARIÉS...

- ▶ Marije De Groot et Marit Van Mierop le 30 Décembre

ILS SONT NÉS...

- ▶ Suzanne Roney le 1^{er} octobre
- ▶ Louis Buxeraud le 16 octobre
- ▶ Raphaëlle Valette Romecké le 20 octobre
- ▶ Léanne Delbos le 22 octobre
- ▶ Gianni Verrio le 18 décembre

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

- ▶ André Leygnac le 09 octobre
- ▶ André Malissein le 23 octobre
- ▶ Solange Duval née Fleury le 03 novembre
- ▶ Aimé Sarre le 14 décembre

TARIFS MUNICIPAUX 2016

EAU

Prix du m ³ consommé :	
- les 75 premiers m ³	1,20
- tranche comprise entre 75 et 150 m ³	1,27
- au-delà 151 m ³	1,80
- professionnels	1,27
Prix fixe (location annuelle compteur)	36,10
Branchement AEP	463,50
Changement compteur (suite à mauvais entretien)	85,00

ASSAINISSEMENT

Prix du m ³ consommé	0,71
Branchement Assainissement	690,10

SALLES DES FÊTES

Réunion Salle CÉLÉRIER

Caution	200,00
Heure de ménage (en cas de défaillance)	30,00
Habitants	Gratuit
Extérieurs	54,00

Salle des Fêtes

Caution	500,00
Heure de ménage (en cas de défaillance)	30,00

Location avec cuisine et ustensiles

Associations communales	Gratuit
Habitant de la Commune	
- 1 jour	214,00
- 2 jours	267,00
Hôtelier de la Communauté de Communes	
- 1 jour	267,00
- 2 jours	318,00
Habitants extérieurs ou sociétés	
- 1 jour	314,00
- 2 jours	366,00

Location sans cuisine et ustensiles

Associations communales	Gratuit
Habitant de la Commune	
- 1 jour	108,00
- 2 jours	161,00
Habitants extérieurs ou sociétés	
- 1 jour	214,00
- 2 jours	267,00

Réfectoire

Location avec cuisine et ustensiles

Associations communales	Gratuit
Habitant de la Commune	
- 1 jour	159,00
- 2 jours	212,00
Hôtelier de la Communauté de Communes	
- 1 jour	214,00
- 2 jours	267,00
Habitants extérieurs ou sociétés	
- 1 jour	257,00
- 2 jours	308,00

Location sans cuisine et ustensiles

Associations communales	Gratuit
-------------------------------	---------

Habitant de la Commune

- 1 jour	57,00
----------------	-------

Habitants extérieurs ou sociétés

- 1 jour	78,00
----------------	-------

ENTRÉES CHARRETIÈRES

Maisons à l'intérieur du bourg et maisons neuves

à l'extérieur du bourg

(Maisons existantes à l'extérieur du bourg, entrées charretières de la compétence de la Communauté de Communes)

- Complète = 6 m : 2 buses + 2 têtes de buses	728,00
- Mètre linéaire supplémentaire	104,00
- Uniquement 2 têtes de buses	520,00
Facturation pour services rendus aux particuliers (/heure + matériaux)	54,00

FAX, PHOTOCOPIES

fax (feuille reçue ou envoyée)	0,10
copie A4 Noir Recto	0,20
copie A4 Noir Recto Verso	0,30
copie A4 Couleur Recto	0,40
copie A4 Couleur Recto Verso	0,60
copie A3 Noir Recto	0,40
copie A3 Noir Recto Verso	0,50
copie A3 Couleur Recto	0,90
copie A3 Couleur Recto Verso	1,10

CIMETIÈRE COMMUNAL

Creusement d'une fosse simple	208,10
Creusement d'une fosse double	374,10
Indemnité inhumation	104,60
Indemnité exhumation	104,60
Scellement d'une urne sur caveau	61,80
Plaque étagère pour caveau	120,00
Occupation cimetière communal	
- Par mois pendant les 12 premiers mois	22,60
- Par mois pour les mois suivants	50,20
Redevance porteur par employé communal	39,00
Ouverture caveau par le personnel communal	
- Porte	208,10
- Tombale	311,60
Concession cimetière (prix au m ²)	31,80

COLOMBARIUM

Les concessions sont accordées

pour une période de 30 ans

Une case	1 040,40
Ouverture case	32,30
Enfouissement des cendres	54,30
Dispersion des cendres	32,30
Renouvellement de concession	520,70

CAMPING MUNICIPAL

Tarif spécial cueilleur de pommes

(forfait journée individuelle)	2,10
Forfait Journalier	8,00
Utilisation douche uniquement	0,50
Forfait vidange camping car hors nuitée	2,00